

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA MAITRISE DES EFFECTIFS

du 19 Novembre 1993
DECRET N° 93-548 / MFPRA-DGFP-DME-SIE-D1

Portant rectificatif au décret n° 91-234 /
MTSS-DGFP-DGPCE du 15 Avril 1991 portant
intégration et nomination de certains candi-
dats dans les cadres de la catégorie A
hiérarchie I des Services Sociaux (Enseigne-
ment) en tête MITOUHOUDI NGANGA (Jean
(François.)

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/ISAS :

(/u la Constitution du 15 Mars 1992 ;
(/u la loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989 portant refonte du
statut général de la Fonction Publique ;
(/u le décret n° 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des
rémunérations des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la nomi-
nation et à la révocation des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 63/81/FP-BE du 26 Mars 1963 fixant les condi-
tions dans lesquelles sont effectués les stages probatoires que doivent su-
bir les fonctionnaires stagiaires ;
(/u le décret n° 67/50/FP-BE du 24 Février 1967 réglementant la
prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs
aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrières et reclassements ;
(/u le décret n° 67/304/MT-DGT du 30 Septembre 1967 modifiant
le tableau hiérarchique des cadres A de l'Enseignement Secondaire, abrégant
et remplaçant les dispositions des articles 19, 20 et 21 du décret n° 64/165 du
22 Mai 1964 fixant le statut commun des cadres de l'Enseignement ;
(/u le décret n° 91-234-MTSS-DGFP-DGPCE du 15 Avril 1991 por-
tant intégration et nomination de certains candidats dans les cadres de la
catégorie A hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) en tête
MITOUHOUDI NGANGA (Jean François) ;
(/u le décret n° 93/315 du 23 Juin 1993 portant nomination
du Premier Ministre, chef du Gouvernement ;
(/u le décret n° 93/318 du 24 Juin 1993 portant nomination
des Membres du Gouvernement ;
(/u le décret n° 93/342 du 19 Juillet 1993 portant organisa-
tion des intérim des Ministres ;
(/u l'arrêté n° 2007/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement
sur la solde des fonctionnaires ;
Sur instructions du Conseil des Ministres du 12 Mars 1992 ;

DECRETE :

.../...

ARTICLE 1er : Est rectifié le décret n° 91-234/MTSS-DGFP-DGCS du 13 Avril 1991 portant intégration et nomination de certains candidats dans les cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) en tête METOUHOUDI NGANGA Jean-François.

ARTICLE 2 : En application des dispositions du décret n° 67/304 du 30 Septembre 1967 susvisé, Monsieur SOTIENE (Jérôme), né le 19 Septembre 1957 à Léopoldville, titulaire de la Licence session de 1988, est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) et nommé au grade de Professeur de Lycée stagiaire, indice 790.

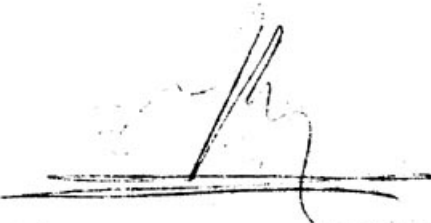
ARTICLE 3 : Conformément aux instructions du Conseil des Ministres du 12 Mars 1992, l'intéressé est titularisé exceptionnellement au titre de l'année 1989 et nommé au 1^{er} échelon de son grade indice 830 pour compter du 5 Octobre 1989 Acc = Néant.

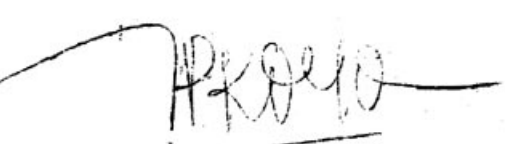
ARTICLE 4 : Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé sera enregistré, publié au JORC et communiqué partout où besoin sera /-

BRAZZAVILLE, le 19 Novembre 1993

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement;

Le Ministre de la Fonction Publique
et des Reformes Administratives,


Général Jacques Joachim YEMBY OPANGO.


- Jean Prosper K O Y O. -

AMPLIATIONS :

JORC..... 1
~~DGFP/BS~~..... 3
DGFP/BS..... 3
D.G.B..... 3
D.G.C.F..... 1
MENRSE..... 2
DPAA/MENRSE..... 2
DOSSIERS..... 3
INTERESSE..... 1
SGG/BC..... 2. /-